

Le public plus interpellé par les médias en 2017

Une chose est sûre, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) n'a pas chômé en 2017. Le régulateur a enregistré une augmentation de près de 150 % du nombre de plaintes, soit 392. Si cette croissance ne s'explique pas par une augmentation des mauvaises pratiques dans le secteur de l'audiovisuel, il faut plutôt regarder du côté du public, *« plus enclin à interpellier les autorités sur des principes qui lui sont chers »*, estime le CSA. *« On constate que le public a des choses à dire. Pour la première fois, on a énormément de plaintes sur la dignité humaine, l'incitation à la haine, à la violence et à l'égalité entre les femmes et les hommes »*, indique Manon Letouche, secrétaire d'instruction au CSA. En effet, tous ces enjeux réunis constituent 46 % des plaintes reçues en 2017.

Avec Internet et les services de vidéo à la demande, le paysage audiovisuel s'étend, encore et encore, ce qui complique la tâche du régulateur. *« Il y a tellement de chaînes télé et de radio que nous ne sommes pas en mesure de tout monitorer. Le citoyen joue aussi un rôle de lanceur d'alerte vis-à-vis de ce qui pourrait nous échapper »*, explique Manon Letouche. ■

L.L.E.